



Fédération des Donneurs irresponsable, EFS coupable !

En affirmant, entre autres [inepties homophobes](#), que « D'un côté, pour des raisons politiques, on autorise les homosexuels à donner le sida alors que, de l'autre, on n'accepte pas une personne qui a bénéficié d'une transfusion sanguine » (SIC), le Président Régional des Amicales des Donneurs de Sang **insulte tout d'abord la vérité factuelle, ensuite les Donneurs de sang Homosexuels et Bisexuels** que nous sommes.

Insulte à la vérité tout d'abord, car la dernière contamination remonte à [février 2002](#).

Insulte aux Donneurs que nous sommes ensuite, car ce sinistre personnage se permet de jeter notre Honneur de Donneurs dans la boue, en insinuant **soit que nous serions tous atteint du VIH, soit que nous donnerions notre sang après avoir pris des risques...**

Non, Monsieur Jean Louis Gaillard, **notre liberté sexuelle n'est en aucun cas la négation de notre responsabilité transfusionnelle**, et ne le sera jamais par ailleurs !!!

Révocation immédiate non-négociable

Lorsque le Docteur Calot avait commis un [dérapage similaire](#), il avait été immédiatement suspendu ; en l'espèce, l'EFS tempère étonnamment de la sorte : « **C'est nouveau, donc ça suscite des inquiétudes auxquelles nous devons apporter des explications. Il vaut mieux d'ouvrir le débat plutôt que ça fasse cocotte-minute** » (SIC).

Face à ce silence ou aux condamnations de principe sans effet, sans convictions, nous exigeons :

- **la révocation immédiate** de cette personne par la FFDSB de l'ensemble de ses fonctions au sein de la FFDSB
- le **démenti catégorique** de la part des autorités sanitaires concernées (DGS, EFS, ANSM, SPF notamment) des affirmations farfelues de ce futur ex-Président Régional des Amicales de Donneurs de Sang de Franche Comté
- la **convocation d'urgence** d'une réunion du comité de suivi, comité prévu par [l'arrêté ministériel](#), pour la reprise des négociations arrêtées depuis trop longtemps **qui permettent, de fait, la tenue de ces propos inacceptables par certaines parties.**

Porte-Parole, Kévin Pereira : 06.33.10.60.42